

Monsieur le Maire, cher(e)s collègues,

Permettez-moi tout d'abord d'adresser quelques mots aux agents de notre collectivité pour saluer leur professionnalisme exercé tout au long de cette année, année bien difficile pour eux avec une activité soutenue et bien peu de soutien de votre part. C'est le constat que nous faisons à chaque rencontre dans la rue : de nombreuses interrogations subsistent sur leur devenir, sur la pression psychologique exercée au quotidien... En témoigne les nombreuses absences pour maladies ou accidents. Heureusement le tableau n'est pas que noir, il y a également de belles réussites qui se sont concrétisées sur de nombreux plans. Je veux ici leur apporter notre soutien total et déterminé, les inviter à garder ce professionnalisme qui nous a guidé durant plusieurs décennies et surtout à rester vigilants sur l'avenir des services publics de notre collectivité.

« **L'humain est au cœur de nos préoccupations** »

C'était le slogan de votre équipe « Saint Marcel Ensemble » lors de la campagne des municipales. Que reste-t-il aujourd'hui de ces deux mots « **humain et ensemble** » ?

Revenons à ce budget 2017. Il n'aura échappé à personne dans cette assemblée que nous sommes arrivés à mi-mandat et, plus tôt que de vouloir faire un bilan détaillé que nous ferons par ailleurs, je vous propose de partager notre analyse.

Lors du précédent mandat, nous avons décidé de réduire notre endettement. Conscient que le recours à l'emprunt est inévitable pour financer les investissements nécessaires à notre commune, nous avons toutefois, d'une manière volontariste, décidé de limiter le montant emprunté chaque année.

Mais, pour pouvoir conserver notre capacité de financements autrement que par l'emprunt, nous avons dû organiser notre capacité d'autofinancement.

Pour cela nous avons décidé de ne pas trop sous-estimer nos dépenses de fonctionnement, tout en veillant, avec l'appui des chefs de services, à une consommation des crédits votés au plus juste des besoins.

Le résultat de cette stratégie fut payant :

- une baisse de l'encours de la dette de 31,94% (de 13 488 092€ à 9 179 704€),
- un excédent de fonctionnement en moyenne de 1 582 000€ (1 828 924 en 2012),
- avec, en corollaire, notre capacité de désendettement qui est passé de 12,72 ans à 5,42 ans,
- un recours moyen à l'emprunt de 693 000€ avec des projets cohérents,
- une capacité d'autofinancement de nos investissements de 2 567 000€ chaque année (en 2012 le montant de 1 204 000€ baisse fortement cette moyenne, tandis que sur 4 années nous étions proches de 3 000 000€),

Au vu de ces éléments qu'en est-il à ce mi-mandat ?

- un encours de la dette qui va certes baisser, mais parce que nous avons décidé d'emprunter sur des périodes courtes de 5 ans qui arrivent maintenant à échéance,
- un excédent de fonctionnement moyen de 802 000€ contre 1 582 000€ pour le mandat précédent,
- une capacité de désendettement qui risquera de remonter si notre excédent de fonctionnement continue à fondre,
- un recours moyen à l'emprunt de 766 000 pour ces 3 premières années contre 693 000€ avant,
- une capacité d'autofinancement des investissements qui ne s'élève qu'à 1 686 588€ pour 2 567 000€ auparavant.

Ces quelques indicateurs démontrent que vos invectives contre la mauvaise gestion de l'ancienne majorité et vos affirmations constantes à dire que vous êtes le seul à bien gérer la commune ne sont qu'une simple vue de l'esprit.

Ce n'est pas les deux projets de cet exercice que vous vous êtes appropriés qui nous ferons changer d'avis. Vous n'êtes décidément pas rentrés dans la peau de votre fonction et encore moins dans ce XXI^e siècle qui est rude pour tout le monde. Le rôle d'une collectivité, de notre collectivité n'est-il pas de jouer celui d'amortisseur social et d'accompagner tout changement dans la sérénité.

A la lecture de ce budget et des rapports du présent conseil municipal, nous ne pouvons que constater un recul des services rendus à notre population. Il contient une réduction importante du nombre d'employés..... Nous reconnaissons que certains emplois existaient en doublons, le temps pour des agents d'arriver à leur retraite, pour d'autres l'attente de la sortie d'une période de maladie. Mais cela ne justifie pas les 6 emplois que vous comptez supprimer.....

Oui, nous craignons une perte de la qualité des services que, jusqu'alors, nous propositions à nos administrés. Votre volonté de ne pas mener le projet « Bibliothèque de Demain » en est la preuve flagrante.

- L'accès à la lecture se restreint avec la fermeture de la bibliothèque le samedi après-midi
- L'action culturelle est frappée de plein fouet dans son développement par votre politique d'austérité.
- Les transferts de services publics vers le privé sont légions sous votre mandature : restauration, portages de repas, éclairage public, etc....
- Les associations sont sacrifiées sur l'autel de la rigueur budgétaire.
- L'implantation d'un Hôtel de police dans la grande rue et vos 50 voisins vigilants n'ont pas réduit la délinquance dans la cité.

Oui, nous craignons que ce qui faisait l'attractivité de Saint Marcel, la diversité et la qualité des services, les différentes actions en faveur de tous et de tous âges, soit petit à petit rogné, rongé, pour à la fin ne plus exister. Là encore la disparition de la Cour des Miracles illustre votre orientation.

Je sais que vous me répondrez que les impôts sont de plus en plus difficilement supportables pour les San Marciaux.

Il est vrai qu'il n'est jamais agréable de payer un impôt quel qu'il soit. Mais le budget communal est un budget de répartition. C'est-à-dire que l'on perçoit des impôts, des taxes sur nos contribuables. Puis c'est au Conseil Municipal qu'il appartient de répartir cette richesse sous formes de services, d'actions, d'activités.

En 2016, le volume des impôts payés par les habitants représentait environ 2 000 000€, (TH: 1 040 219, Foncier Bâti : 2 704 365 mais environ 1 700 000 concerne le bâti industriel -Areva et autres entreprises du territoire-, FNB : 50 929) sur un budget global de 10 970 853€ soit 5,5 fois plus.

Ce qui revient à dire que lorsqu'un contribuable verse 20€ au titre de ses impôts, locaux ou fonciers, la commune lui apporte 110€ en termes de services, de cadre de vie, de projets, d'investissement, d'actions citoyennes, d'accompagnement pour lui, ses enfants et pour nos anciens...

Il me semble plus citoyen d'amener les administrés sur ces pistes de réflexion que de polémiquer sur ce que les uns ou les autres ont fait ou n'ont pas fait.

Vous l'aurez compris, nous nous abstiendrons sur le volet Budget ville 2017.